

# **COMMUNE DE PLOMBIERES**

## **ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL**

Madame,  
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui se tiendra dans la salle du conseil de la Maison communale de Plombières, Place du 3ème Millénaire 1, le **jeudi 31 janvier 2019 à 20h30**.

Le Conseil communal sera précédé d'une **séance conjointe et publique du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale, à 20h00**.

Un pré-conseil se réunira à 18h45 en présence de Madame Aurélie Lahaye, coordonnatrice du GAL Pays de Herve, qui viendra présenter les activités et projets du GAL.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **SEANCE PUBLIQUE**

- 1) Déclaration de politique communale.
- 2) Budget communal – Rapport du Collège communal (Article L1122-23 du C.D.L.D.) – Prise d'acte.
- 3) Budget communal – Exercice 2019.
- 4) Logement – SCRL Nosbau – Motion relative au remembrement.
- 5) Energie – Rapport d'avancement annuel 2018 du Conseiller en Energie.
- 6) Patrimoine communal – Acquisition de gré à gré, pour cause d'utilité publique, d'une parcelle de terrain sise à Hombourg, rue de Sippenaeken, en vue de la construction d'une école publique communale.
- 7) Aménagement du territoire – Révision du schéma de développement du territoire (SDT) du 27 mai 1999 – Avis.
- 8) Aménagement du territoire – Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon adoptant les liaisons écologiques visées à l'article D.II.2 §2 alinéa 4 du Code du Développement territorial – Avis.
- 9) Aménagement du territoire – Renouvellement de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité.
- 10) Espaces verts – Aménagement du parc du site minier de Plombières – Engagements auprès du CGT pour le nouveau projet.
- 11) Télécommunications – Renouvellement des abonnements de téléphonie mobile pour le personnel communal (2019-2021) – Conditions et mode de passation du marché.
- 12) Egouttage public – Travaux d'égouttage d'une partie de la rue Foulerie à Moresnet – Conditions et mode de passation du marché.
- 13) Bâtiments communaux – Nettoyage des vitres des bâtiments communaux et abris bus (2019-2021) – Conditions et mode de passation du marché.
- 14) Bâtiments communaux – Réalisation d'une dalle polie au dépôt communal – Marché de fournitures – Conditions et mode de passation du marché.

15) Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24 al. 3) – Délai 5 jours francs + note explicative.

16) Correspondance et communications.

17) Procès-verbal de la séance publique du 10.01.2019 – Adoption.

### **SEANCE A HUIS CLOS**

18) Travaux publics – Convention transactionnelle relative à la réalisation de travaux d'égouttage à Buschhausen (Moresnet).

19) Représentations communales – ASBL communales – Désignation des représentants.

20) Représentations communales – ASBL locales – Désignation des représentants.

21) Représentations communales – Intercommunales – Désignation des représentants aux assemblées générales.

22) Représentations communales – Logement – Désignation des représentants.

23) Représentations communales – Associations diverses – Désignation des représentants.

24) Représentations communales – Comité consultatif des aînés – Désignation des représentants.

25) Développement rural – Programme communal de Développement rural et Agenda 21 local – Composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) Modifications.

26) Personnel enseignant – Demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite de type IV à mi-temps – Prise d'acte.

27-28) Personnel enseignant – Désignations temporaires – Ratification (2x).

29) Personnel enseignant – Engagement d'une puéricultrice APE – Ratification.

30) Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24 al. 3) – Délai 5 jours francs + note explicative.

31) Procès-verbal de la séance à huis-clos du 10.01.2019 – Adoption.

Pour le Collège communal :

Le Directeur général,  
F. MAILOT

La Bourgmestre,  
M. STASSEN

Plombières, le 25 janvier 2019

Madame la Bourgmestre,  
Monsieur le Directeur général,

**Objet : Points complémentaires à ajouter à l'ordre du jour du Conseil communal du 31 janvier 2019 sur pied de l'article L 1122-24, al. 3 du CDLD**

Le groupe URP souhaiterait déposer des points complémentaires à ajouter à l'ordre du jour du Conseil communal de ce 31 janvier 2019.

Conformément à l'article L 1122-24, al. 3 du CDLD, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée. Nous sommes dans le délai prescrit.

De même, nous joignons pour chaque point un projet de délibération.

Nous remercions Madame la Bourgmestre de transmettre sans délai les points complémentaires de l'ordre du jour aux membres du conseil ainsi qu'aux personnes qui reçoivent habituellement l'ordre du jour du Conseil communal, en ce compris les organes de presse.

Voici les points complémentaires ajoutés :

- Point déposé par Marc BELLEFLAMME : Accueil de la petite enfance – adaptation future du règlement d'ordre intérieur de la crèche et réduction des périodes de fermeture (annexe : le projet de délibération)
- Point déposé par Bénédicte HAGEN : Jeunesse – organisation de stages à destination des jeunes sur le territoire communal, notamment pour les jeunes de 12 à 15 ans (annexe : le projet de délibération)
- Point déposé par Marc SIMONS : Enseignement communal – uniformisation des règlements d'ordre intérieur ainsi que des services proposés aux élèves des différentes écoles communales de l'entité (annexe : le projet de délibération)
- Point déposé par André SCHEEN : Social – réflexion quant à l'organisation sur le territoire communal d'un service répit pour les familles de personnes en situation de handicap (annexe : le projet de délibération)
- Point déposé par Michelle HABETS : Tourisme – organisation d'un accueil touristique sur le site des Trois Bornes (annexe : le projet de délibération).

Je suis bien évidemment disposée à vous donner davantage d'informations si vous le souhaitez.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le groupe URP

Michelle HABETS  
Cheffe de groupe